

AU FIL DU SAINT OGER



AVRIL 2023

OPERATION FORÊT PROPRE

La société de chasse Saint Hubert organise une matinée de nettoyage des chemins forestiers de la commune **le samedi 15 avril 2023**.

Rendez vous à 9h au kiosque de la Tuilerie, des gants et sacs poubelles seront remis à chaque participant et un verre de l'amitié sera offert par la mairie en fin de matinée.

Merci de votre mobilisation pour ce grand nettoyage de printemps !

La municipalité en partenariat avec l'Association Sportive et Culturelle des Ecoles de Deyvillers, renouvelle cette année **la foire aux associations** lors du

Marché aux fleurs, aux plants et aux aromates.

Samedi 13 mai 2023 de 8h à 12h place René Crozat

Cet évènement est l'occasion de faire connaître et de promouvoir les activités des associations du village auprès des habitants.

La municipalité vous offre un bon d'achat à utiliser sur le stand de l'Ascéd. Pour une bonne organisation, retournez le coupon d'inscription ci-dessous en mairie ou par mail à contact@deyvillers.fr et rendez vous **samedi 13 mai** place René Crozat pour retirer votre bon.

Nous vous invitons également à participer au fleurissement du village, **dimanche 14 mai** en organisant une matinée qui vous permettra d'embellir les rues du village.

Ouverte à tous, elle sera l'occasion de moments d'échanges et de convivialité autour du fleurissement. Chacun est invité à venir planter dans les massifs et remplir les bacs à fleurs de la commune. Les plants de fleurs, le terreau et les gants seront fournis, ainsi que des conseils de plantation. Pour une bonne organisation, inscriptions au secrétariat de la mairie avant le 10 mai.

Rendez-vous à 10 h aux ateliers municipaux, le pot de l'amitié sera offert à l'issue de cette matinée.

Coupon à remplir et à retourner en mairie avant le samedi 22 avril

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :@.....

Souhaite recevoir un bon d'achat à utiliser sur le stand de l'ASCED.

Date :

Signature :

Le coin de la petite et de la grande histoire

« La Cherche » à l'ermitage Saint-Auger, XVI^{ème} siècle

La communauté de Deyvillers jouit de droits d'usage dans le massif des Grands Bois de la Ville d'Epinal depuis le Moyen Age jusqu'en 1621. Ces droits sont soumis à des règles à respecter et des redevances à payer. L'accès aux « cantons » mis en ban leur est interdit. Pour le reste, les habitants peuvent utiliser la forêt en bons pères de famille en évitant tout dégât. Ils doivent déclarer les services dont ils veulent bénéficier. Ils extraient du bois de service pour la construction et l'entretien de bâtiment, la fabrication et la réparation des chariots, socs et outils... et surtout du bois de chauffage. Ils y font également paître leurs chèvres et porcs. La « païsson » s'exerce en automne, du jour de la Notre-Dame le 8 septembre à la Saint-André le 30 novembre, le « recours » en hiver jusqu'à la Saint-Georges le 23 avril, enfin la vaine pâture en été.

La surveillance des bois d'Epinal est confiée à deux gardes nommés chaque année par le prévôt. Ils sont également chargés de collecter les redevances. A Deyvillers, ils « lèvent » des œufs et de l'avoine. Chaque habitant est tenu de leur verser un « gros », pièce de monnaie, dès le premier tronc prélevé de l'année. En cas d'infractions, les forestiers distribuent des amendes, peuvent confisquer matériel et/ou animaux, char, cheval, porc... et mener le fauteur devant la justice. Chaque année, un jour de mai à sa convenance, le prévôt mène la « Cherche », sorte d'inspection des bois. Assisté de ses fonctionnaires, échevin, cleric-juré, grand doyen, sergents, forestiers dont ceux de l'année précédente, il inventorie les lieux les mieux préservés et gardés et ceux endommagés. Curieuse coutume, il prend quatre gros à celui qu'il voit entrain de couper du bois ou en charroyer, ou qui porte une hache... « à cause de son office... pour soy à ce respect ». Au retour, tout ce monde est invité à festoyer à l'ermitage Saint-Auger. Le repas comprend un bon « pasté » surnommé la « Cherche ».

Elisabeth Charée

ALSH « De la bande dessinée au dessin animé, il n'y a qu'un pas... »

Le centre de loisirs fonctionnera du 17 au 21 avril de 7h30 à 18h30, pour les enfants de 3 à 12 ans dans les locaux de l'école maternelle.

Les inscriptions sont à retourner en mairie avant le 7 avril.

PERMANENCES INFORMATIQUES

Un conseiller numérique vous assiste et vous accompagne dans l'utilisation de vos outils informatiques à la Médiathèque. Sur rendez-vous les :

**Samedis 15 avril, 27 mai et 17 juin
de 10h30 à 12h.**

RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant à l'école maternelle pour la rentrée scolaire de septembre. Présentez vous en mairie muni du carnet de santé et du livret de famille.

AGENDA

Samedi 8 avril: 10h30 Atelier lecture à la manière de S. Kiehl, auteur-illustrateur invité de Zinc Grenadine. Médiathèque, à partir de 5 ans sur inscription.

Dimanche 9 avril : Chasse à l'œuf Parc de la Tuilerie Association Familiale.

Dimanche 23 avril : Vide greniers Centre du village Société des fêtes.

Lundi 1 mai : Vente de muguet par l'Association Familiale.

Samedi 6 mai : 10h30 Jeux vidéo en géant. Médiathèque, à partir de 7 ans sur inscription.

Samedi 13 mai : Marché aux fleurs et Foire aux Associations Place René Crozat par ASCED.

Samedi 13 mai : 10h Atelier : le village du futur, imaginez votre village idéal ! Médiathèque, en partenariat avec l'Association Deyvillers Patrimoine.

Dimanche 14 mai : 10 h aux ateliers municipaux, fleurissement de la commune par les habitants.